

BOURG-EN-BRESSE Société

Avenue du Mail, migrants et Bourg Habitat dans une impasse

Depuis jeudi, 17 demandeurs d'asile squattent une maison située avenue du Mail. Bourg Habitat, le bailleur, cherche à les faire expulser mais la préfecture de l'Ain ne dispose pas, pour le moment, de solution de recours.

Les mauvaises herbes ont poussé. Les grillages sont inclinés. Portail grand ouvert, tout le monde s'amasse dans le sous-sol aux murs décrépis de cette maison située avenue du Mail, à la limite entre Bourg-en-Bresse et Saint-Denis-lès-Bourg. M^e Duc, huissier de justice mandaté par Bourg Habitat, fait le chemin inverse. Il vient de noter le nom d'une grande partie des 17 demandeurs d'asile qui vivent sous ce toit. Rémi Garraud et Carole Gerbaud, du collectif Solidarité migrants rebondissent sur sa venue : « Vous allez être convoqués très rapidement au tribunal. Il faudra que nous soyons au maximum pour nous faire entendre. »

La préfecture est au courant de la situation

La procédure n'émeut personne. Elle paraît même habituelle pour ce collectif, qui aide les migrants échoués à Bourg depuis longtemps. « Grâce à un avocat, on pourra plaider votre cause. Et peut-être obtenir un délai de la part du juge », espère Carole Gerbaud.

Un objectif que ne partage pas Bourg Habitat, propriétaire de cette maison de 125 m². Le bailleur social a déposé une plainte dimanche 21 avril « au motif de dégradation du bien d'autrui, entrée par effraction et violation de domicile ».

Jeudi, Solidarité migrants a aidé ces jeunes issus d'Afrique de



17 demandeurs d'asile originaires de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Libéria, du Nigéria ou du Sénégal vivent dans cette maison abandonnée, avenue du Mail. Photo Progrès/Vincent SARTORIO

l'Ouest à s'installer. Bourg Habitat s'insurge de n'avoir été informé que mardi 23 avril, par courrier recommandé. Le bailleur ajoute : « S'agissant d'une occupation sans droit ni titre par des personnes déboutées du droit d'asile, Bourg Habitat ne peut apporter de réponse. »

En vérité, les dossiers de ces jeunes hommes esseulés sont en cours d'étude par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Une situation connue de la préfecture de l'Ain : « Toutes les capacités (1500 places, NDLR) étant actuellement mobilisées, il n'a pas été possible d'héberger ces personnes nouvellement arrivées. Les services de l'Etat perséverent dans leurs efforts pour trouver une solution d'hébergement. » Le tribunal de grande instance statuera sur leur sort très prochainement.

Vincent SARTORIO

Qui sont ces demandeurs d'asile ?



Photo Progrès/V. SARTORIO

■ Hamady Ba, le « physicien » La France ? Il veut y étudier la physique-chimie, comme à Dakar, où il a obtenu un Bac + 3 dans son domaine. Mais

H a m a d y B a , 26 ans, s'est heurté à un problème insoluble. « Pour me pré-inscrire à l'université en France, il me fallait un compte-épargne », déplore le Sénégalais. Impossible pour lui. Il lui a fallu trouver un autre moyen, illégal. Et des moyens, financiers. 2500€ exactement. Le prix d'une traversée en zodiac depuis le Maroc, après un long périple en Afrique. Après l'Espagne, il a rejoint Clermont-Ferrand. « J'ai même recroisé là-bas des amis de mon village, Kedougou », sourit Hamady Ba. Depuis son arrivée à Bourg-en-Bresse, il a pris contact avec un avocat pour obtenir une inscription dans une faculté.



Photo Progrès/V. SARTORIO

■ Oyiba Young, le « vieux » Au contact des plus jeunes du squat, il a hérité d'un surnom : le vieux. « C'est à cause de mes cheveux blancs », rigole Oyiba Young.

Il n'a pas perdu le sens de l'humour. Le Libérien de 43 ans aurait pourtant de quoi. Ses parents ont été tués en 1994, pendant la première guerre civile libérienne. Du haut de ses 17 ans, il a été chassé par les rebelles, avec ses deux sœurs. Direction la Côte d'Ivoire. Il y a fondé une famille. Mais il peine à joindre sa femme et ses trois enfants. « Souvent, le téléphone coupe », soupire-t-il. Atteint d'un cancer des testicules, Oyiba Young a mis tout ce qu'il avait dans sa traversée entre la Libye et l'Italie. Depuis son arrivée en France, il cherche à se faire soigner puis à travailler. S'acheter une seconde jeunesse.

EN BREF

BOURG-EN-BRESSE

L'office de tourisme aménagera le 2 mai dans ses nouveaux locaux

Après quinze mois d'expatriation au 2, rue Clavagry, l'office de tourisme retrouvera le 2 mai ses locaux flamboyant neufs situés au 6, avenue Alsace-Lorraine. Mardi 23 avril, des déménageurs transportaient les premiers meubles. Pour rappel, les travaux ont permis la reconfiguration complète de l'accueil et des bureaux, ainsi que la création d'un espace réceptif. L'office de tourisme de Bourg-

en-Bresse sera fermé jusqu'au 1^{er} mai.

BOURG-EN-BRESSE

Après sa mise au vert, les Burgiens peuvent visiter le cimetière

Les Burgiens sont invités à découvrir le cimetière municipal lors d'une visite guidée organisée le samedi 27 avril à partir de 10 heures. Depuis trois ans, le cimetière de la ville a connu de nombreux aménagements en faveur de la biodiversité et du « zéro pesticide ».



Les nouveaux locaux de l'office de tourisme se trouveront au 6, avenue Alsace-Lorraine. Photo Progrès/Stéphane MONIER

MINI HOBBY
A partir du 19 avril 2019

LIQUIDATION TOTALE Changement de propriétaire

Modèles réduits radiocommandés et de collection
Maquettes

14 rue Paul Piada
BOURG-EN-BRESSE

N° autorisation 0619
142626900